

**Modèle donné à titre indicatif destiné à vous aider à rédiger votre propre courrier : il est de votre responsabilité de vérifier qu'il correspond bien à votre situation.
Pour toute information complémentaire consultez l'ADIL**

Troubles de voisinage incombant au propriétaire

Lettre recommandée à AR

Madame, Monsieur,

Locataire de l'appartement situé au... en vertu d'un bail signé le..., je reviens par la présente sur les troubles importants qu'il vous incombe de faire cesser. En effet, comme je vous l'ai déjà signalé lors de demandes précédentes, j'ai constaté depuis le... que les locataires de l'appartement du dessoussont extrêmement bruyants et ce à toute heure du jour et de la nuit (parents et enfants y compris). Vous comprendrez qu'en l'état actuel je n'ai pas la jouissance paisible de l'appartement que vous me louez.

Je vous rappelle que vous êtes tenu « *d'assurer au locataire la jouissance paisible* » du logement (**loi du 6.7.89 art. 6**). Cela relève probablement d'un problème d'insonorisation peu efficace de l'ensemble de l'immeuble.

C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir prendre contact avec le bailleur de Mr et Mme Afin qu'il fasse respecter leurs obligations d'usage paisible. Cela s'entend du bien lui-même mais également de troubles qu'ils peuvent provoquer pour le voisinage.

A ajouter en dernière instance si les demandes précédentes sont demeurées infructueuses : En l'absence d'une réponse de votre part dans un délai de dix jours m'indiquant que vous comptez prendre en charge ce problème devenu urgent, je me verrai contrainte de saisir le juge du Tribunal d'instance afin de faire valoir mes droits dans les plus brefs délais.

Ne souhaitant pas en arriver à de telles extrémités, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes considérations distinguées.

Fait à... le...